

### **31 - Projet Interreg 4C : At Fort - atelier européen fortresses - Convention avec l'Association Réseau des Sites Majeurs de Vauban**

**Mme SCHOELLER, Première Adjointe, Rapporteur** : Le projet At Fort fédère onze sites et réseaux fortifiés européens :

- New Dutch Waterline, Pays-Bas
- Province d'Anvers, Belgique
- Ville de Berlin, Allemagne
- Ville de Venise, Italie
- Governing body de Suomenlinna, Finlande
- Ville de Kaunas, Lituanie
- Medway County Council, Grande Bretagne
- Paola Heritage Foundation, Malte
- Ville de Komarom, Hongrie
- Université de Nova Gorica, Slovénie
- Réseau des Sites Majeurs de Vauban, France

qui partagent la conviction que la préservation de cet héritage, couplée à leur développement économique, ne peut être atteinte que par l'échange de bonnes pratiques et le partage d'expériences :

L'objectif général des partenaires du projet At Fort est de faciliter la reconversion du patrimoine fortifié en explorant des solutions, approches et méthodes permettant de tenir compte des préalables architecturaux, spatiaux et environnementaux et de créer des cadres performants pour leur exploitation. Des enjeux communs ont été identifiés pour transformer les contraintes en atouts.

Trois sous-objectifs ont ainsi été déterminés :

**1. Identifier et améliorer les solutions et outils pour mieux tenir compte des préalables architecturaux, spatiaux et environnementaux et mettre ceux-ci au profit d'une stratégie de reconversion du patrimoine fortifié ;**

**2. Identifier et explorer les possibilités d'application de modèles de redéveloppement existants pour favoriser une mixité de fonctions ;**

**3. Elaborer des modèles de gouvernance fonctionnels tenant compte de solutions innovantes en matière de partenariats publics - privés, d'enjeux règlementaires, de stratégies de promotion.**

Ces objectifs seront atteints par l'application de l'approche «conservation par le développement», en associant les parties intéressées et en capitalisant les expériences des partenaires.

Les résultats du projet contribueront à atteindre les objectifs par le développement des produits suivants :

- Rapports d'auto-analyse reflétant le statu quo et les pratiques dans chaque région
- Matrice de bonnes pratiques
- Transfert de bonnes pratiques par ateliers sur site afin d'explorer le potentiel de transposition
- Boîte d'outils contenant des stratégies de développement durable du patrimoine fortifié
- Plans de mise en œuvre pour chaque région, décrivant les actions programmées afin d'assurer la pérennité des échanges
- Recommandations concernant les politiques en vigueur au niveau local et régional.

Le projet sera mis en œuvre de 2012 à 2014.

Le Réseau des Sites Majeurs de Vauban participe au projet par les moyens suivants :

- Personnel de la Mission Réseau Vauban
- Personnel et élus des villes membres du Réseau Vauban
- Parties intéressées/experts associés (tout ou partie du Conseil scientifique et technique, autres experts ou forces vives selon les compétences à mobiliser).

La première grande opération dans le cadre de ce projet sera la réalisation d'une auto-évaluation «Etat des lieux, état des enjeux» qui se déroulera de mai à septembre 2012. Les résultats de ces analyses réalisées par chacun des onze partenaires européens du projet seront mis en commun en octobre prochain lors d'un atelier dont l'objectif est de déterminer :

- les questions majeures sur lesquelles nous voudrions bénéficier de l'expertise des autres partenaires
- les sujets sur lesquels nous pouvons mettre notre expérience au profit des autres partenaires.

De ce workshop découlera une matrice de bonnes pratiques potentiellement transposables à d'autres sites fortifiés.

Chaque partenaire pourra par la suite bénéficier d'une mission d'expertise (visite d'une délégation des partenaires européens) sur une question majeure (exemple : quelles techniques de restauration modernes, comment organiser l'accueil et le cheminement des visiteurs, comment créer des partenariats public - privé efficaces en vue du redéveloppement du site...). Chaque partenaire est également invité à participer aux contre-visites chez les autres partenaires. Ces ateliers sur site se dérouleront entre novembre 2012 et octobre 2013.

Une convention est établie entre le Réseau des Sites Majeurs de Vauban et chaque ville du Réseau pour déterminer la participation de chacun au sein de ce programme.

### **Propositions**

Le Conseil Municipal est invité :

- à autoriser la Ville de Besançon, en tant que membre du Réseau des Sites Majeurs de Vauban, à participer au projet At Fort
- à autoriser Mme la Première Adjointe à signer la convention avec le Réseau.

**«M. LE MAIRE :** Je ne prends pas part au vote, Yves-Michel DAHOUI et Jean-Pierre GOVIGNAUX non plus. Il n'y a pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. FOUSSERET, M. DAHOUI et M. GOVIGNAUX n'ont pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 22 juin 2012.*